



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Actualité Sociale / paie - NOUVEAU

PUBLIC

Comptable ; Gestionnaire paie ; Juristes de cabinet comptable ; Responsable Paie

DUREE

0,5 jour(s) - 4 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

Maîtriser les bases de la paie et du droit social

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser les bases de la paie et du droit social pour comprendre les évolutions réglementaires.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- 1) L'actualité du moment
Le PLF et le PLFSS 2021
Les changements en paie en 2021
Le point sur les différents reports et exonérations de charges
L'obligation d'emploi des personnes handicapées en 2021
Les dernières aides à l'embauche
- 2) Le point sur le CORONAVIRUS
La situation des salariés
Les arrêts maladie liés au COVID-19
Le point sur le chômage partiel
- 3) Les derniers textes et arrêts marquants
Contrat de travail et droit social
Temps de travail et rémunération

URSSAF et Sécurité Sociale
Rupture du contrat de travail

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Exposé

Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.
- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 14h00 - 17h30

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Pierrick MOREL

Juriste spécialisé en Droit du Travail

Référent Droit Social et Paie en Cabinet d'Expertise Comptable

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 200 €

Adhérent IFEC + CJEC : 150 €

Adhérent IFEC + ANECS : 150 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 150 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < Sans :
150 €

Non Adhérent IFEC : 250 €